

ÉDITORIAL

Premiers bilans et perspectives de travail

La rentrée universitaire commence à peine, mais la BDIC, qui n'a fermé que trois jours au mois d'août, est entrée depuis longtemps dans la nouvelle année 2002-2003. Depuis l'été, en plus du travail habituel de chacun, deux initiatives ont été menées, l'une pour améliorer le fonctionnement interne de l'établissement – au bénéfice du public – et l'autre pour affirmer la BDIC comme Bibliothèque de recherche, lieu de convergence des chercheurs en histoire contemporaine. Il s'agissait, d'une part, des six séances de formation permanente destinées aux personnels, et particulièrement

aux nouveaux arrivants, afin que la somme des compétences individuelles soit davantage qu'une simple addition mais génère une dynamique positive. D'autre part, les Journées d'études des 2 et 3 octobre – première *Université d'automne* de l'Institut fédératif de recherches de la BDIC – célébraient le terme du traitement des archives historiques de la Ligue des droits de l'homme, arrivées en juin 2000 à la BDIC, et dont les 659 cartons sont inventoriés et accessibles aux chercheurs. Le public nombreux, attentif et divers qui s'y pressait avait l'opportunité d'y entendre des personnalités reconnues dans le domaine de l'histoire, du droit ou de la philosophie.

Parallèlement, d'autres travaux collectifs étaient menés ou arrivaient à leur terme : rangements en magasins, publication du nouveau *Guide du lecteur*; poursuite de la numérisation des fichiers anciens de la BDIC ; démarrage d'une

étude de faisabilité en vue de la ré-informatisation de la BDIC et de la conception d'un « portail » d'informations en histoire contemporaine et, enfin, inauguration au Musée d'histoire contemporaine-BDIC de l'exposition *Un Nouveau monde ? D'un siècle à l'autre en 300 dessins de la presse étrangère*.

Les perspectives de travail s'orientent autour de quatre objectifs : continuation de la mise en ordre des magasins (glissements, récolements, transferts au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur) ; traitement de collections d'ouvrages ou de fonds d'archives arrivés en dons dans la perspective de commencer la publication d'un *Guide des archives de la BDIC* (en commençant par celles des deux guerres mondiales) ; poursuite de la modernisation de la BDIC (poursuite de la numérisation des fichiers, rédaction du cahier des charges pour la ré-informatisation) ; organisation de manifestations scientifiques et culturelles (les *Lundis de la BDIC*, participation au *Mois du film documentaire*, préparation des expositions de 2003 et 2004 du Musée d'histoire contemporaine-BDIC). Afin que la BDIC remplisse toujours mieux sa mission de Bibliothèque-Musée de l'histoire contemporaine.

Geneviève Dreyfus-Armand

Directrice de la publication :
Geneviève Dreyfus-Armand

Rédacteur en chef :
Jean-Claude Famulicki (tél. 01 40 97 79 47)

Photographies :
Jean-Claude Mouton

Collaboration à ce numéro :
E. Bender, G. Carrozza, S. Chaperon,
S. Combe, J.J. Compain, J.L. Evard, M. Ferro,
S. Goriounov, M. Lemaître, J.C. Mouton,
R. Olmos, I. Paillard, A.M. Pavillard,
M. Suzzoni

P.A.O. et Imprimerie : SPEI

BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION
INTERNATIONALE CONTEMPORAINE
6, allée de l'Université
92001 Nanterre Cedex
(RER A : station Nanterre Université,
direction St. Germain-en-Laye
ou SNCF départ de la gare St.-Lazare.
La BDIC est sur le campus
de l'Université de Paris-X-Nanterre)

Internet : <http://www.u-paris10.fr/bdic/>
Email : courrier.bdic@u-paris10.fr



STOCKHOLM, SEPTEMBRE 2002 : 33^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'IALHI

Un dynamisme sans cesse renouvelé

Aussi variable que soit l'intérêt accordé à l'histoire du mouvement ouvrier en France ou à l'étranger, l'IALHI (International Association of Labour History Institutions) n'a pas cessé depuis 1970 de poursuivre ses activités. Pour rappel, l'IALHI est une association internationale de bibliothèques, centres de documentation, institutions d'archives ou de recherches spécialisées en histoire du mouvement ouvrier. Elle regroupe actuellement plus de cent institutions, de tailles fort diverses, principalement européennes et américaines, même si depuis quelques années de nouveaux adhérents asiatiques, africains et australiens sont venus grossir ses rangs. La BDIC est membre du Comité de coordination des activités de l'Association.

Après plus de trente ans d'existence, l'Association reste donc fidèle à ses deux engagements de départ : travailler solidairement à la récupération et à la mise en valeur des archives politiques, syndicales ou militantes concernant le monde du travail, et favoriser le développement de recherches en ce domaine.

Ce souci de continuité n'est pas synonyme d'immobilité. L'Association d'institutions représentées par des historiens et des chercheurs, ou, selon les cas, par des bibliothécaires, des archivistes et des documentalistes, constitue une richesse et une force : les lieux de confrontation et de discussion des pratiques des unes et des autres sont en effet assez rares. L'IALHI sait aussi reprendre à son compte les nouvelles lectures de l'histoire du mouvement ouvrier qui renouvellent également les perspectives sur les sources de cette histoire.

Lors de l'habituelle conférence annuelle, tenue pour 2002 en septembre à Stockholm, un atelier de travail a été organisé sur le thème « Histoire des femmes, histoire de genres et mouvement ouvrier ». Plusieurs des institutions membres de l'Association ont déjà œuvré à la constitution d'un inventaire collectif des sources disponibles parmi leurs fonds dans ce domaine. Une première version de ce travail collectif, qui offre de rapides présentations de ressources de toutes natures (ouvrages, périodiques, archives, etc.), est d'ores et déjà consultable en ligne sur le site Internet de l'Association. Au-delà de l'aspect très spécialisé de ce projet, on mesure ici le sens des activités de l'IALHI : il s'agit d'offrir aux chercheurs de nouveaux instruments de travail (les présentations de fonds, même les plus sommaires, ne sont jamais inutiles...) et de profiter d'engagements collectifs pour travailler à la mise en valeur des richesses propres de chaque institution. Ces richesses sont parfois méconnues ou sous-estimées : le raisonnement en termes de « genre » peut ainsi conduire, par exemple, à reprendre et décrire de nouveau certains fonds d'archives initialement traités selon un tout autre point de vue.

L'IALHI a publié l'an dernier une bibliographie générale, établie collectivement, des publications des différentes internationales social-démocrates du XX^e siècle, avec mention pour chacune d'entre elles des institutions où l'on peut les consulter ; et certains membres de l'Association, installés dans des pays d'Europe du Nord principalement, travaillent actuellement à un projet de recherche sur les maisons du peuple. Outre de tels projets ponctuels, l'IALHI poursuit aussi ses activités traditionnelles. En tant que réseau de travail en commun, elle favorise la circulation internationale des expériences. Ainsi, à Stockholm, cette année, nous ont été présentés les résultats d'un travail collectif mené en Angleterre pour le recensement et la description unifiée de l'ensemble des sources pour l'histoire des femmes disponibles dans les centres d'archives, publics ou privés, du Royaume-Uni¹. Groupement d'institutions de tailles et de forces diverses, l'IALHI n'oublie pas non plus l'importance de la dimension coopérative de ses activités. Deux jeunes centres de recherches sud-africains (le Kahnya College de Johannesburg et le Labour Research Services de Woodstock) étaient ainsi invités cette année à participer à ses travaux.

Dernier détail qui n'est pas inutile : quelques-unes des institutions de l'IALHI – dont la BDIC – travaillent régulièrement, depuis plus de cinq ans, à la constitution d'un répertoire de dépouillement de plus de 60 revues françaises, européennes, américaines, etc. spécialisées en histoire sociale et en histoire du mouvement ouvrier. Les sommaires de chacun des numéros de ces revues sont, dès leur parution, librement consultables en ligne, et interrogeables par mots-clés, sur le site de l'Association, à la page *Serials Service*. Des photocopies d'articles peuvent être demandées aux institutions dépositaires des revues concernées.

Qu'il s'agisse de ses activités courantes ou de ses rencontres annuelles, l'IALHI continue donc de s'affirmer, pour nos institutions spécialisées, comme un réseau coopératif de première importance. Le travail de documentation ne se mène pas en solitaire, les difficultés auxquelles nous nous heurtons localement ont souvent été déjà analysées, sinon résolues, ailleurs. Les expériences gagnent à être partagées et l'IALHI y contribue largement. Comment, par exemple, ne pas être curieux des différentes initiatives lancées ici ou là, par tel ou tel membre de l'Association, avec plus ou moins de succès, pour la conservation, l'archivage et la mise à disposition publique de ces nouvelles sources électroniques (mails, archives de listes de discussion ou de diffusion, etc.), qui seront sans doute indispensables dans le futur pour l'historien du social, mais dont nous peinons encore à organiser la collecte et le traitement ?

Franck Veyron

(1) Pour plus d'informations sur cet impressionnant travail, voir le site Internet www.genesis.ac.uk
Site Internet de l'IALHI : www.ialhi.org

A B d i C D aire

D comme Dons

Les documents offerts par des particuliers ou cédés par d'autres bibliothèques permettent à la BDIC d'enrichir ses collections, même si les impératifs de place ou de politique documentaire ne permettent pas de retenir toutes les propositions. Récemment, une grande partie de la bibliothèque de Maximilien Rubel, éditeur des œuvres de Marx en français dans la collection de la Pléiade, a été intégrée dans nos fonds, en particulier des textes de philosophie politique et d'histoire du mouvement ouvrier en allemand et en français pour l'essentiel. De la même façon, les livres du don Pierre Turpin sont d'ores et déjà à la disposition des lecteurs. Un autre don de près de 300 pièces de grande valeur sur la Commune de Paris, notamment des périodiques et des documents de l'époque, est arrivé à la BDIC, selon le vœu de la famille Choury. Son traitement est prévu dans un proche avenir.

E comme Ecoles doctorales

Comme à chaque rentrée universitaire, sur demande des enseignants, la BDIC assure des séances de présentation de ses fonds et d'initiation à la recherche documentaire

pour les étudiants de maîtrise et de DEA. Différents collaborateurs de la Bibliothèque, selon la discipline concernée, présentent les fonds documentaires et les différents outils de recherche mis à la disposition des lecteurs. (Contacter **Blandine Journaud** au 01 40 97 79 63, service communication, pour prendre rendez-vous avec la personne responsable du secteur *ad hoc*.)

I comme Internet

Afin de mieux apparaître sur la Toile, la BDIC s'est dotée de son propre nom de domaine (bdic.fr). En conséquence, la nouvelle adresse du site est : <http://www.bdic.fr/>. Pour leur permettre d'arriver à bon port, les internautes sont redirigés automatiquement de l'ancienne vers la nouvelle adresse.

Un accès restreint à Internet est désormais disponible dans les locaux de la BDIC. Deux postes y sont dédiés. Les lecteurs pourront ainsi consulter le catalogue de la BDIC dans sa version WEB, ainsi que les catalogues d'autres bibliothèques. Les signets sont présentés par rubriques : catalogues de bibliothèques, archives, centres de recherche, périodiques (revues, hebdomadaires, quotidiens), thématiques contemporaines (droits de l'homme et aide humanitaire, relations internationales, Seconde Guerre mondiale, Balkans). Les lecteurs auront ainsi accès à plusieurs centaines de sites. Ils leur sera possible également de soumettre des liens. La sélection de signets est appelée à s'enrichir.

R comme Réinformatisation de la BDIC

La BDIC a pour projet la mise en œuvre d'un système d'information documentaire informatisé pour acquérir, gérer et diffuser l'ensemble de ses ressources informationnelles aujourd'hui dispersées et pour beaucoup inaccessibles à distance.

Ce système fédérateur permettrait sur un même sujet d'offrir à l'utilisateur toutes les informations documentaires disponibles de la Bibliothèque et du Musée (monographies et titres de périodiques, dossiers, archives, collections iconographiques et audiovisuelles, objets, documents électroniques). Il devrait intégrer un système de gestion de bibliothèque fonctionnant avec le Système universitaire de documentation (SUDOC) et capable de gérer les caractères non-latins, un système de gestion de documents électroniques, ainsi qu'un portail d'accès à l'ensemble des ressources de l'établissement, afin de développer de nouveaux services à destination de ses publics. C'est pourquoi la BDIC a fait appel aux services d'un cabinet de conseil (Six et Dix) expérimenté en systèmes d'information documentaire, pour réaliser une étude de faisabilité sur les dimensions fonctionnelles, techniques, calendaires et financières de son projet.

L'étude, commencée au début du mois de septembre 2002, s'achèvera à la fin du mois de novembre 2002 par la remise d'un rapport final, une note de cadrage intermédiaire devant être remise à la direction de l'établissement à la fin du mois d'octobre.

Un guide de présentation générale de la Bibliothèque et du Musée



Avec la publication du *Guide du lecteur* à cette rentrée universitaire 2002-2003, la BDIC entend faire mieux connaître ses collections auprès des usagers et des visiteurs. Elle s'efforce de les informer sur les différents outils de recherche mis à leur disposition : catalogue en ligne, fichiers papiers, bases de données... Un tel guide vise aussi une meilleure lisibilité de l'établissement et de la richesse des sources présentes sur ce lieu de recherche. Conçu de façon pratique en 10 fiches (recto pour la Bibliothèque et verso pour le Musée), il offre les rubriques ci-contre.

Ce guide est remis gracieusement lors des inscriptions à la BDIC, il peut être envoyé sur demande ou bien encore acheté au prix de 1 euro à la librairie : contact Marcelle Denhez (01 40 97 79 02).

Sa parution est aussi l'occasion de présenter notre nouveau logo placé en page de couverture, qui figure dorénavant sur tous nos documents :



- 1 Bienvenue à la BDIC
Musée d'histoire contemporaine - BDIC
Présentation
- 2 Informations pratiques
- 3 Plans
- 4 Les collections
- 5 Les catalogues pour la recherche documentaire
- 6 Comment chercher par sujet dans notre catalogue informatisé ?
La recherche documentaire et la consultation des collections au Musée
- 7 Les documents électroniques à la BDIC
- 8 Nos activités : colloques, conférences, journées d'études, tables rondes...
Les expositions du Musée
- 9 Publications, éditions, diffusion
Nos partenaires
- 10 Nos partenaires pour l'international
L'Institut fédératif de recherches - BDIC

JOURNÉES D'ÉTUDES, 2-3 OCTOBRE 2002 : « Les dr

Après l'allocution de bienvenue dans la salle des conférences du président de l'université Paris-X, André Legrand, le président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Michel Tubiana, a rappelé la raison d'être de ces journées, le dépôt des archives de la LDH à la BDIC. Il a précisé que le souci de la LDH avait été de rendre ces archives accessibles rapidement à tous les chercheurs sans restriction.

Les archives de la LDH à la BDIC

La première matinée était placée sous la présidence de Michel Tubiana, puis de Danièle Lochak. En ouverture des journées d'études, Geneviève Dreyfus-Armand rappela comment ces archives s'inscrivaient pleinement dans les collections de la BDIC par la présence, dès les origines dans nos fonds, des publications de la LDH, et de la documentation sur les campagnes de la Ligue, comme le combat pour la réhabilitation du caporal Maupas, « fusillé pour l'exemple ».

Sonia Combe retraça l'itinéraire des archives saisies par les Allemands en juin 1940 en faisant l'historique des négociations entre le Quai d'Orsay et la Russie pour obtenir leur restitution. Seule trace de la saisie de ces archives par l'occupant, un fonds joint aux cartons rapatriés de Moscou : les interrogatoires par la Gestapo des présidents de section de la LDH dans 13 départements dont elle fit l'analyse.

Grégory Cingal releva la dimension idéologique du cadre de classement réalisé par les archivistes soviétiques, en insistant sur le caractère lacunaire du fonds déposé à la BDIC. Des vides chronologiques en effet considérables, dont les raisons restent inconnues, n'oblitérent en rien la richesse d'informations de ces milliers de dossiers. Les premières études, menées par les archivistes de la BDIC, en ont d'ailleurs donné un premier aperçu. Ainsi, Mamadou Bassirou Barry exposa les positions ambivalentes de la LDH vis-à-vis de la guerre d'Espagne. Elle parut tiraillée entre l'approbation des choix diplomatiques du gouvernement du Front populaire (d'où de vives tensions au sein du Comité central, l'approfondissement du clivage entre « antifascistes » et « pacifistes ») et le souci constant d'intervenir, sur le plan individuel, en faveur des réfugiés espagnols qui affluaient en masse à partir de 1938. À cet égard, les rapports des sections du sud-ouest de la France offrent parfois un regard neuf sur l'accueil et l'assistance juridique réservés à ces réfugiés.



Une vue de la tribune, le 2^e jour.

Stilyan Deyanov proposa une première esquisse de l'histoire de la Ligue bulgare, histoire méconnue en raison de la rareté des sources aujourd'hui disponibles, les archives de la Ligue bulgare ayant été englouties par les bombardements de Sofia durant la guerre. Malgré leur faible nombre, les dossiers consacrés à la Ligue bulgare se révèlent irremplaçables pour reconstituer l'organisation interne de la Ligue bulgare, ses réseaux de relations, ainsi que ses principaux domaines d'intervention vis-à-vis des différents gouvernements en place à Sofia.

À propos de l'objection de conscience, l'apport des archives permit à Thomas Dumortier de nuancer le jugement négatif de la Ligue sur cette question. Opposée au principe de l'objection de conscience, elle contourna néanmoins la difficulté en s'engageant dans la défense des cas individuels.

Cédric Meletta, enfin, évoqua la place de la LDH dans l'éducation militante de la jeunesse des années trente. En s'appuyant sur un certain nombre de documents d'archives, il analysa les modes de recrutement, les circuits de formation et les types d'action militante mis en place, tantôt par le Comité central, tantôt par les fédérations départementales, afin d'assurer l'émergence d'une jeune garde antifasciste.

Les droits de l'homme dans le premier XX^e siècle

Présidée par Pascal Ory (discutante Madeleine Rebérioux), la séance de l'après-midi fut consacrée à l'histoire de la LDH dans le premier XX^e siècle. Autour de l'affaire Dreyfus, quelques grandes figures émergent : Victor Basch et Francis de Pressensé, tous deux présidents de la LDH. Françoise Basch évoqua les relations tumultueuses, de maître à disciple, qu'entretint Victor Basch avec Jean Jaurès et Joseph Reinach, et, sous

un jour plus intime, un Victor Basch impérieux et tatillon, véritable « tyran domestique » qui régentait jusque dans les moindres détails les faits et gestes de sa famille sur les affaires d'argent ou l'éducation des enfants...

Rémi Favre retraça le parcours politique de Francis de Pressensé, au départ journaliste « modéré » au *Temps*, ensuite « entré en dreyfusisme » et devenu socialiste en 1902. Son mandat à la présidence de la LDH se caractérise d'abord par un lien étroit avec le pouvoir, la Ligue faisant office d'un « ministère de la Justice bis » ; puis, à partir de 1905, avec l'émergence de la question sociale, la Ligue se pose alors en « mauvaise conscience » de la république clémenciste et briandiste.

Les rapports équivoques de la LDH vis-à-vis des pouvoirs institués, et plus globalement au politique, furent égale-

Le point de vue d'un cher

(Historien et professeur canadien, W. Irvine travaille à la BDIC sur les archives de la LDH et prépare un ouvrage sur son histoire de 1898 à 1945. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous communiquer son point de vue sur ces journées d'études.)

LA LDH est une institution remarquable, qui a beaucoup œuvré pour les objectifs qu'elle s'est assignés et le dépôt de ses archives à la BDIC constitue une aubaine pour tous les historiens, notamment pour ceux des États-Unis et du Canada, où existe une association similaire mais beaucoup moins influente, la Canadian Civil Liberties Association, dont je suis adhérent. Son histoire est aussi faite de non-dits ; les problèmes, les aspects moins positifs de son action méritent également de retenir notre attention. Pour des raisons bien compréhensibles, ce colloque m'a paru manquer par moments d'une tonalité plus critique, d'une distance plus grande à l'égard des limites de son action, en particulier sur les préjugés ou le langage de certains dirigeants d'avant-



Droits de l'homme au XX^e siècle : combats et débats »

ment l'objet des contributions de Max Likin et d'Emmanuel Naquet. Pour ce dernier, à partir du tournant social de 1908, la Ligue participe, au-delà de la vie publique, au politique, avec, au cœur de son action, la défense de l'individu passant par celle du Droit dans la Cité. Par un regard plus critique, Max Likin proposa de déconstruire cette vision d'un progressisme républicain qui n'abandonnerait pas le primat de la personne au détriment du collectif, en pointant notamment les dilemmes juridiques de la Ligue qui, selon les époques, mit l'accent tantôt sur la défense des fonctionnaires, clientèle traditionnelle de la LDH, tantôt sur des catégories d'individus en marge de la société, et de la loi : anarchistes, étrangers, aliénés, prostituées...

Enfin, Anne-Martine Fabre évoqua le soutien de la LDH à une « catégorie d'individus » bien particulière : les femmes... C'est au congrès de 1909, rappela-t-elle, que la question féminine passe au premier plan, à l'initiative de Francis de Pressensé et Maria Vérone, qui réclament pour les femmes la plénitude des droits civils, économiques et politiques. Par la suite, si des revendications comme l'égalité salariale ou l'abolition de la prostitution réglementée font consensus au sein de la Ligue, le droit de vote – à toutes les élections – suscite des réticences constantes chez les ligueurs. Les vieux préjugés à l'égard du vote féminin (immaturité, conservatisme politique, attachement à l'Église) alimentent un discours alarmiste qui fait écho aux préoccupations politiques des

chercheur canadien, W. Irvine

guerre, dans la période pionnière du féminisme ou pendant la guerre d'Algérie, où l'activité de la Ligue est limitée par la proximité de ses positions avec celles de toute la gauche française de l'époque, encore plus ou moins ou moins taboues aujourd'hui. Et cela, bien entendu, en se gardant de l'anachronisme.

De l'intervention de l'historien américain Max Likin, soulignant les avantages et les inconvénients d'une perspective plus éloignée, on a surtout retenu ces derniers. Or, en s'adressant à un public américain, moins intéressé par la profusion de détails de l'approche événementielle ou politique française, les historiens de la nouvelle génération cherchent à poser des questions, cerner des problèmes – ce que des chercheurs trop « proches » de la cohérence chronologique et idéologique de leur sujet ont parfois du mal à faire. Cela dit sans minimiser l'apport d'un tel colloque, *a fortiori* celui d'une organisation aussi importante que la Ligue.

W. Irvine



Gilles Manceron et René Vautier.

années trente. « Le droit de vote pour les femmes, c'est la porte ouverte au fascisme », entendait-on en 1935...

Droits de l'homme et relations internationales

La matinée de la seconde journée, présidée par Robert Frank (discutant Robert Verdier), fut consacrée aux droits de l'homme dans les relations internationales. L'intervention de Dzovinar Kevoonian sur l'émergence de la diplomatie humanitaire et le sort des réfugiés dans l'entre-deux-guerres illustre le propos cité de Hannah Arendt pour qui les apatrides et les exilés étaient comme « expulsés de l'humanité tout entière », la perte des droits nationaux signifiant pour eux la perte des droits de l'homme.

Patrick Baudoin, ancien président de la Fédération internationale des droits de l'homme, retraça l'activité de cette organisation, « première ONG de défense des droits de l'homme », en particulier en faveur d'une justice internationale et de la création de la Cour pénale internationale.

Louis Joinet, rapporteur spécial sur la lutte contre l'impunité à l'ONU, souligna l'importance des archives sauvegardées, véritable « préconstitution de preuves » dans la lutte contre l'impunité des crimes. Il rappela l'action des tribunaux d'opinion, comme le Tribunal international Russell contre les crimes de l'intervention américaine au Vietnam ou celle de la commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud.

Danielle Lochak concluait cette matinée sur les relations de l'humanitaire et du politique. En replaçant l'action de la LDH dans la dimension politique qui est la sienne, elle montra que la problématique des droits de l'homme est différente de la logique humanitaire, notamment en ceci que cette action

civique et politique de la LDH s'intéresse aussi aux causes des situations dans lesquelles elle s'inscrit et aux remèdes à préconiser. Pour elle, cet engagement politique pour les droits de l'homme rejoint ainsi celui d'autres organisations comme le GISTI ou le DAL.

Les droits de l'homme à l'épreuve de la guerre d'Algérie

La seconde après-midi fut consacrée à la question des droits de l'homme à l'épreuve de la guerre d'Algérie. Rarement le nœud gordien entre un pays colonisé et une puissance coloniale aura été tranché avec un tel déferlement de violence. Le film de René Vautier, *Avoir vingt ans dans les Aurès*, qui met l'accent sur les exactions, la complicité involontaire et le refus de combattre de certains appelés, dont Noël Favrelière, fut projeté en présence du réalisateur après une introduction de Gilles Manceron.

À la suite de la projection, la table ronde présidée par Jean-Pierre Rioux rassembla divers témoins et universitaires. Les différentes interventions insistèrent sur les rapports entre la République et la colonisation (Pierre Vidal-Naquet, Madeleine Rebérioux), la question de « la densité sociale des engagements », variable à l'époque (Georges Labica, Sylvie Thénaut et M^e Jean-Jacques de Félice sur la justice). Les intervenants soulignèrent aussi les contradictions entre les discours de la hiérarchie des partis ou des organisations et les actes de leurs militants. Pour beaucoup, la mise en relief, dans le débat, des silences et des divergences au sein de la Ligue lors de la guerre d'Algérie, illustraient la complexité de l'histoire de cette institution.

Gregory Cingal,
Mamadou Bassirou Barry,
Jean-Claude Famulicki

LA COMMISSION FÉMINISTE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Parmi les archives de la LDH déposées à la BDIC, bien peu concernent les droits des femmes : moins d'un carton sur 659, ce qui n'enlève rien à son intérêt, bien au contraire. Car il concerne la mise en place, entre 1923 et 1937, d'une Commission féministe de la LDH, chargée d'étudier « les problèmes juridiques et sociaux concernant spécialement les femmes ». On retrouve, pour cette période, les axes exposés par Anne-Martine Fabre dans son intervention au colloque de la BDIC : à la fois l'importance accordée par la direction de la LDH à la défense des droits des femmes et, en même temps, les réticences – pour ne pas dire plus – de nombreux « ligueurs » de base.

Ces archives (F delta rés. 798/9) débutent par une lettre de la LDH d'août 1923 à Cécile Brunschvicg, une des grandes figures féministes de l'époque, dirigeante de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF)¹ : le Comité central (CC) de la LDH a décidé de « donner une attention spéciale aux revendications des femmes » et de constituer à cet effet une commission chargée de présenter au CC « des avis et des projets ». La LDH lui propose de participer à cette commission et lui demande de suggérer des noms de femmes et d'hommes susceptibles d'y participer également. Réponse très rapide de C. Brunschvicg : « Je suis persuadée que si la Ligue le veut vraiment, si elle défend notre cause comme elle a défendu Caillaux et Malvy, nous pouvons l'emporter à la rentrée. Depuis longtemps j'en ai la conviction – et j'ose vous avouer que je trouvais pour nous la Ligue sympathique... mais tiède. Donc c'est avec joie que j'ai lu votre mot. »

Les premières réunions de cette Commission féministe portent sur le suffrage des femmes, dont la discussion avait repris à la Chambre en dé-

cembre 1923... pour être cependant très vite retirée de son ordre du jour. La Commission demande donc au CC de la LDH de prendre l'initiative de « protester contre cette dérobade de la Chambre » et de rédiger en même temps un appel au Sénat. De son côté, l'UFSF propose à la LDH d'organiser en commun une conférence publique en faveur du droit de vote des femmes : cette initiative aura lieu à Paris le 27 janvier 1924, avec la participation de Victor Basch, vice-président de la LDH, et du député Léon Blum, sous la présidence de Germaine Malaterre-Sellier, présidente du groupe de Paris de l'UFSF. Dans une lettre au président de la LDH, Cécile Brunschvicg se félicite du succès de cette initiative et espère que ce n'est là « que le commencement d'une action commune fructueuse ».

Cependant, ces archives s'arrêtent peu de temps après, pour ne reprendre qu'en 1927. Difficile de savoir s'il s'agit d'un arrêt de la commission ou de la disparition des archives. Le premier courrier apparaissant en 1927 ferait pencher pour la première hypothèse : il s'agit d'une lettre de la LDH à Léon et Cécile Brunschvicg leur proposant de « réunir au plus tôt la Commission féministe créée récemment par le Comité central » (lettre du 28 avril 1927). On trouve ensuite, de novembre 1927 à la fin de 1928, le compte rendu de plusieurs réunions de la commission, consacrées essentiellement aux droits civils des femmes, notamment « l'incapacité des femmes mariées », toujours placées sous la tutelle de « l'autorité maritale ».

En même temps, la commission reprend la discussion sur le suffrage des femmes, avec l'idée de procéder par étapes : « faire campagne en vue d'obtenir l'électorat des femmes et leur éligibilité dans les conseils municipaux ». Plusieurs réunions de la commission sont alors consacrées à la réa-

lisation d'un numéro des *Cahiers des droits de l'homme* consacré au suffrage des femmes².

Mais les archives de la LDH s'arrêtent ensuite, pour ne reprendre qu'en 1937. À la lecture des trois lettres conservées pour cette année-là, toutes trois du 24 avril, il est certain que ce vide de plusieurs années est dû à la disparition de la commission durant cette période : ces lettres évoquent en effet le regret exprimé par plusieurs personnes « que la Commission féministe n'ait pas été réunie depuis plusieurs années et que la Ligue semble se désintéresser des problèmes qu'étudiait cette commission ». La commission est donc convoquée avec, à l'ordre du jour, « la réorganisation de la Commission » et un « plan de travaux pour l'année 1937 ». Les archives de la LDH s'arrêtent malheureusement là. La Commission féministe a-t-elle continué ou non à se réunir ?

Pour terminer ce rapide tour d'horizon il faut signaler la présence, dans ces archives, d'un « vœu » adressé à la Commission féministe par une adhérente de la LDH : « Féministe convaincue, mais laïque avant tout, je verrais actuellement avec la plus grande appréhension la brusque arrivée de la femme dans la lutte politique à laquelle rien encore ne l'a préparée »... Ce vœu, envoyé à la commission avec « la pleine adhésion » de la section de Sisteron de la LDH, ne fait que refléter une opinion encore largement répandue parmi les adhérents de base (et vigoureusement défendue par nombre de militants radicaux et socialistes), selon laquelle le suffrage des femmes représenterait un « péril clérical et réactionnaire ». Rappelons qu'il a fallu attendre 1944, en France, pour que le droit de vote soit accordé aux femmes !

Anne-Marie Pavillard

(1) A noter cependant que pas une seule fois dans ces archives n'apparaît le prénom de Cécile Brunschvicg : tous les courriers de la LDH sont adressés à « Madame Léon Brunschvicg », du nom de son mari.

(2) *Les Cahiers des droits de l'homme* du 30 janvier 1929, 29^e année, n° 3 (BDIC : 4° P 298, 1929 n° 3).

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

En novembre 2002, la BDIC participe à la **troisième édition** du **Mois du film documentaire**. Cette année, notre programme s'est voulu résolument tourné vers **le documentaire et les archives filmiques** qui lui sont liées.

Comment l'histoire s'écrit dans un documentaire ? Le visible et le non-visible du film (ce qui reste après le montage : « **les rushes** » pour le terme anglo-saxon, « **les bruts** » pour la forme française).

Comment s'opère le choix de ce qui est retenu ? Souci d'ordre économique, esthétique, politique, sociologique ou technique ? Les raisons seront évoquées par les prestigieux réalisateurs, de différentes générations, invités à présenter leur film au public. À chaque séance le réalisateur commentera cinq minutes d'images non retenues au montage.

Le Mois du film documentaire est une opération publique nationale qui permet au public de découvrir et de redécouvrir la richesse du fonds documentaire des établissements culturels en France.

Cette année, pour sa troisième édition, ce sont quelque 500 lieux de diffusion (cinémas, médiathèques, musées...) qui sont partenaires et acteurs de l'opération et qui mettront le documentaire à l'honneur à travers une série de rétrospectives, d'hommages, de rencontres et de débats autour d'une multitude de thématiques abordées, reflet de la diversité du film documentaire. Ce rendez-vous consacre aussi le travail accompli par ceux qui font vivre les fonds documentaires en constituant et en animant d'importantes collections permanentes de films documentaires de référence, et d'œuvres de création mises gratuitement à la disposition du public : bibliothécaires, vidéothécaires, médiateurs culturels. L'ambition d'initiatives, de favoriser la découverte d'œuvres de qualité par un public plus large et de générer le dialogue entre auteurs, réalisateurs et spectateurs.



Jacques ROSSI.

Afin d'animer le débat avec le public, les soirées accueilleront un invité spécialiste du thème abordé :

DOCUMENTAIRES ET ARCHIVES FILMIQUES

L'écriture du sujet, le montage du film et ce qui reste de pellicules non retenues, manne d'informations pour les chercheurs

Judi 7 novembre

19 h 30 – **Tous en scène** de Serge MOATI, en présence du réalisateur
Invité : Serge RAFFY, auteur de **Jospin : secrets de familles**

Judi 14 novembre

19 h 30 et 21 h – **Tricher** de Georges MOURIER – Cinquième volet **Qu'elle était belle cette utopie !** de la série de documentaires **Le Choix des hommes**
Invité : Bruno GROppo, université de Paris 1, spécialiste de l'histoire du communisme et du mouvement ouvrier

Judi 21 novembre

19 h 30 – **L'Album de Juliette** ou **Vous trouvez que j'ai une tête de monument ?**
 Un film d'Odette MARTINEZ et de Jean-Claude MOUTON
Invité : Juliette TÉNINE



Julienne.



Djibaou.

Judi 5 décembre

19 h 30 – **Jean-Marie Tjibaou ou le rêve d'indépendance** de Mehdi LALLAOUI
Invité : Marie-Claude TJIBAOU (sous réserve)

Les films de la sélection seront projetés dans la salle de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), 7, rue Ballu, 75009 Paris (Métro : Place de Clichy ou Blanche). Un verre de l'amitié sera proposé.

LES LUNDIS DE LA BDIC

Programme des conférences 2002-2003

Comme l'an passé, la BDIC propose un cycle de conférences qui auront lieu une fois par moi, **le lundi de 17 à 19 heures** dans ses locaux.

Le principe d'une conférence dans laquelle un collaborateur de la BDIC invite un chercheur extérieur est maintenu et chaque séance sera l'occasion de présenter les collections relatives au thème débattu.

Par ailleurs, la BDIC continue d'assurer – **sur demande des enseignants*** – des séances de présentation de ses fonds et d'initiation à la recherche documentaire aux étudiants de maîtrise et de DEA.

18 novembre 2002

Moshe Lewin, historien

L'histoire russe et soviétique : histoire vécu et objet d'étude

et

Sonia Combe, département archives-recherche

Peut-on être témoin et historien de son temps ?

9 décembre 2002

Sylvie Chaperon, historienne

De l'histoire des femmes à celle du genre

et

Anne-Marie Pavillard, service des périodiques

Femmes et féminisme dans les collections de la BDIC

La séance sera suivie d'une projection du documentaire : *Le Cinquantenaire du deuxième sexe*, de C. Roussopoulos et C. Delphy

20 janvier 2003

Histoire et cinéma. La réception de *Eichmann à Jérusalem*, de Hannah Arendt

avec la projection du film *Un spécialiste*,

en présence de **Rony Brauman**, réalisateur et de **Martine Leibovici**, philosophe

et

Martine Lemaître, service audiovisuel

3 février 2003

Jacques Le Rider, historien

Objets et méthodes de l'histoire culturelle : comment écrire l'histoire de la psychanalyse ?

et

Jean-Luc Evard, secteur allemand

L'histoire, un outil pour la psychanalyse ?

31 mars 2003

*Conférence au Musée d'histoire contemporaine (Hôtel des Invalides),
à l'occasion de l'exposition sur les Brigades internationales en Espagne*

Mémoires de la guerre d'Espagne. Mythes, enjeux et transmission

avec, notamment,

Geneviève Dreyfus-Armand, directrice de la BDIC,

Aude Martinez, réalisatrice,

Danielle Rozenberg (CNRS)

et **Rémi Skoutelsky** (BDIC-Paris 1).



D'un bon usage des recueils

Dans le cadre d'un chantier bibliothéconomique entrepris depuis le mois de janvier 2002, l'objectif de la BDIC a été de rattraper un retard de plusieurs années dans le traitement de ses brochures, issues de fonds différents, et constituant une mine d'informations pour ses lecteurs. L'indexation de quelques 5 000 brochures couvrant une période allant de la fin du XIX^e siècle à nos jours a été établie dans le respect du plan de classement des ouvrages de la BDIC et transcrite en langage Rameau dans GEAC Advance.

Le regroupement de ces brochures par thèmes a donné lieu à l'établissement de quelque 400 recueils couvrant l'ensemble des sujets théoriques, nationaux et internationaux de la BDIC. Les recueils les plus conséquents concernent les deux guerres mondiales ainsi que la politique internationale. La plupart des pays sont représentés, leur recueil respectif étant subdivisé en 18 ru-

briques allant des généralités aux questions coloniales.

La recherche de ces recueils dans le catalogue informatisé s'effectue par mots du titre correspondant aux thèmes traités et doit respecter une construction spécifique de recherche du type : « Recueil. Mots du titre. Brochures ». Une recherche infructueuse ne signifie pas forcément que la BDIC ne possède pas le recueil demandé, si les mots choisis par le lecteur ne sont pas identiques à ceux d'un titre ni liés à un recueil. Le lecteur est donc invité à procéder par essais-erreurs en proposant d'autres mots-clefs : par exemple, si un lecteur désire consulter des brochures sur les droits de la femme en France, l'interrogation « Recueil. Droits de la femme en France. Brochures » ne fonctionnera pas. Cependant, une seconde interrogation du type « Recueil. Femmes en France. Brochures » lui permettra de consulter un

recueil où la condition féminine et son statut juridique sont largement représentés et dont l'intitulé complet est « Recueil. Femmes et condition féminine en France. Brochures ».

Outre le souci de compléter la richesse des fonds de la BDIC, l'intérêt principal est de permettre par exemple au lecteur de poser un regard critique et neuf sur la situation politique, économique et sociale d'un pays à partir de documents d'époque ou bien d'élaborer un travail à partir d'une pluralité de documents, une confrontation d'idées engagées (les recueils contiennent beaucoup de tracts et d'ouvrages de propagande). Un tel foisonnement d'idées offre un complément indispensable à la lecture des monographies, qui imposent parfois leur vision des choses sans laisser de véritable place à l'imagination et à la liberté de flâner.

Nicolas Broussaud

Historiographie étrangère

MEYER, Frank. – *Schreiben für die Fremde : politische und kulturelle Publizistik des deutschsprachigen Exils in Norwegen und Skandinavien 1933-1940.* – Essen : Klartext, 2000. (Cote BDIC : O 228778)

Frank Meyer, chercheur à l'Institut d'histoire de l'université d'Oslo, analyse les écrits des réfugiés allemands publiés dans la presse scandinave avant la Seconde Guerre mondiale. Les textes de personnalités aussi diverses que Willy Brandt, Max Hodann et Wilhelm Reich sont étudiés et regroupés sous huit chapitres thématiques : solidarité critique avec les révolutionnaires, appel antifasciste du KPD (Parti communiste allemand), solidarité, tolérance et répression ; stigmates du Volkfront, nationalisme autrichien, écrivains indépendants, psychologues et pédagogues d'avant-garde, journalisme socialiste, comparaison des « journalismes d'exil ».

Pour faciliter la lecture, l'auteur s'attache à décrire, en dix tableaux analytiques, le particularisme de la presse norvégienne et tente de démontrer les points communs entre la presse danoise et suédoise. Une liste signalétique des articles référencés (titre, auteur, périodique et date de publication) et une bibliographie de 110 pages sur la période de 1936-1999 couvrent ce vaste sujet.

Die Protokolle des Bayerischen Ministerrats 1945-1954 / éditée par la commission historique de l'Académie des Sciences de Bavière et la Direction générale des archives de Bavière. – Munich : R. Oldenbourg, 2000. (Cote BDIC O 228475)

Cette édition offre un ensemble détaillé des délibérations du gouvernement bavarois d'après-guerre (cabinets Schäffer, Hoegner et Erhard) ainsi qu'une mise au point sur la vie politique, économique et sociale de la Bavière.

Le cabinet Erhard, en constituant une coalition gouvernementale avec le CSU, le SPD et le Wirtschaftlicher Aufbau-Vereinigung (WAV), installait le premier gouvernement parlementaire légitime de Bavière.

La publication des minutes du cabinet Erhard est accompagnée d'une introduction très détaillée sur la constitution du cabinet et l'essentiel de l'action gouvernementale.

Der Stürmer : weitere Ausgaben erscheinen nach Bedarf / rédacteur Julius Streicher. – Nuremberg, 1923-1945. – Microfilm. - 8 bobines. (Cote BDIC NP 80)

Édition complète du journal antisémite.

BENZENHÖFER, Udo, FINSTERBUSH, Karin. – *Moraltheologie pro „NS-Euthanasie« : Studien zu einem „Gutachten« (1940) von Prof. Joseph Mayer mit Edition des Textes.* – Hannover : Laurentius, 1998. (Cote BDIC O 228818)

Édition d'un « tapuscrit » du Docteur Erich Warmund [pseud. de Joseph Mayer], théologien à Vienne en 1940 : *Euthanasie im Lichte der katholischen Moral und Praxis.*

Dans la première partie, l'auteur, Joseph Mayer, justifie l'euthanasie avec des références philosophiques et religieuses.

Dans un second temps, un cadre juridique est décrit comme fondé sur l'idéologie de l'Église et le droit divin absolu sur la vie et la mort, avec pour finalités quatre aspects de l'euthanasie (euthanasie et médecine, euthanasie et droit de la science, euthanasie et théologie, euthanasie et charité).

Le texte original se trouve aux Archives de Nuremberg, d'autres exemplaires incomplets existent à Ludwigsburg (Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltung), au Bundesarchiv de Berlin et aux Archives nationales de Washington et aux Archives de Paderborn.

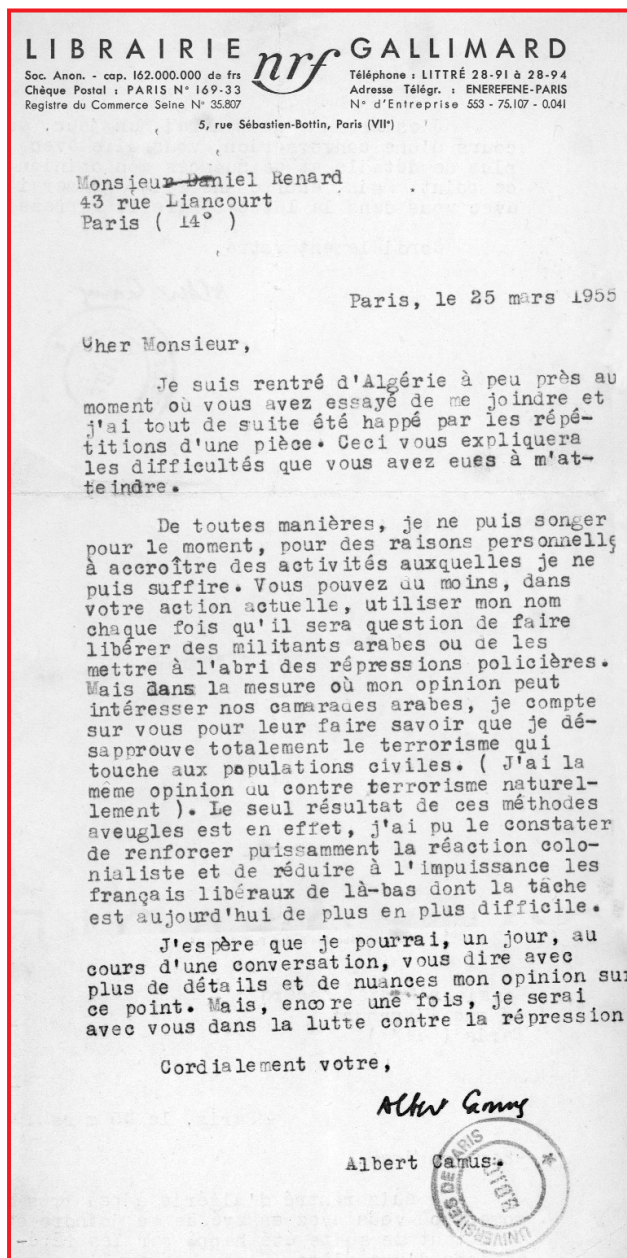
Deux fonds d'archives sur la guerre d'Algérie

1. Les archives du Comité pour la libération de Messali Hadj (1898-1974) et des victimes de la répression

Interdit de séjour en Algérie et assigné à résidence aux Sables-d'Olonne, puis à Angoulême, le fondateur de l'Étoile nord-africaine et dirigeant du MNA (Mouvement nationaliste algérien) voit sa situation s'aggraver dès le début du conflit. Constitué en 1954, le comité est présidé par Jean Cassou. Élie Boisselier, qui est à l'origine de ce don à la BDIC, en est le secrétaire. Le bureau du comité comprend des personnalités comme Daniel Guérin, Marcéau Pivert, Jean Rous et Laurent Schwartz.

Procès-verbaux des réunions du comité, tracts, pétitions, coupures de presse, lettres d'adhérents, appels au peuple algérien, documents administratifs, correspondances..., forment l'ensemble du fonds. Comité de soutien à Messali Hadj, le comité rassemble également dès sa constitution la documentation sur la torture. Il s'adresse à la SFIO, à des syndicats et à des intellectuels pour les associer à son action. Relevés, dans une lettre en date du 25 mars 1955, la réponse d'Albert Camus, qui autorise le comité à utiliser son nom « chaque fois qu'il sera question de faire libérer des militants arabes ou de les mettre à l'abri des répressions policières. Mais, poursuit-il, dans la mesure où mon opinion peut intéresser nos camarades arabes, je compte sur vous pour leur faire savoir que je désapprouve totalement le terrorisme qui touche aux populations civiles. (J'ai la même opinion du contre-terrorisme naturellement.) Le seul résultat de ces méthodes aveugles est en effet, j'ai pu le constater, de renforcer puissamment la réaction colonialiste et de réduire à l'impuissance les français libéraux de là-bas dont la tâche est aujourd'hui de plus en plus difficile.

samment la réaction colonialiste et de réduire à l'impuissance les Français libéraux de là-bas dont la tâche est aujourd'hui de plus en plus difficile. » Les dernières pièces du fonds datent de 1957. (Cote F delta rés 286.)



Lettre d'Albert Camus au comité M. Hadj.

2. Les archives de Marc Secail, soldat du contingent du 27 juin 1959 au 19 août 1960

Appelé en Algérie « par erreur », comme il l'écrit dans son journal, le jeune Marc Secail expérimente dans la constitution de ses archives un mode de résistance intérieure. D'une part, il tient un « livre de bord » qui consigne nombre de « journées bidon », mais signale aussi : « il y a un prisonnier dans la cuve à vin, d'après les connaisseurs

il n'en a plus pour longtemps, il décolle à vue d'œil » ; et, quelques jours plus tard : « Le prisonnier de la cuve à vin a disparu. Où est-il ? ». D'autre part, il rédige un *Dictionnaire du Houzard enchaîné* dont la définition de l'adjudant dit l'état d'esprit : « Famille des acéphales. Juteux par extension », ou encore, à la rubrique « interrogatoire » : « voir l'OR et sa gégène (électrochoc) ». Collectant toute trace de la guerre et de la période politique (bulletins de vote, de couleur différente pour ceux qui ne savent pas lire..., affiches, messages militaires, tracts anti-FLN), Marc Secail a également légué à la BDIC une collection de 305 photos, prises par lui-même ou par certains de ses camarades et qu'il a légendées. Photos de régiment, d'opérations de contrôle, d'arrestations de suspects, de patrouilles, de destruction de maisons ou de villages par l'armée, mais surtout, photos de la population civile, d'enfants et de femmes. À l'issue de la répression sanglante d'une manifestation où, note-t-il, de jeunes appelés « arrivés tout fraîchement de métropole ont pleuré devant ce spectacle », le 29 mai 1960 il consigne dans son journal : « Aujourd'hui, c'était la fête des mères (mais pas celle des jeunes mères musulmanes). C'est beau, c'est grand, c'est généreux la France et surtout son armée. » Gageons que l'oubli des majuscules n'en était pas un. (Cote F delta rés 831.)



Archives Marc SECAIL.

L'assassin était dans nos murs

En 1992, la BDIC se vit offrir le récit autobiographique de Leonid Vassilievitch Nikolaev (1904-1934), l'assassin du responsable du Parti à Léningrad et membre du Politburo, Sergueï Kirov. Le donateur assurait l'authenticité de documents qu'il disait s'être procurés en bénéficiant d'un accès privilégié aux archives encore fermées. Qu'en est-il vraiment ? Contrairement à nos premières préventions, il semblerait bien que ce document ne soit pas apocryphe. C'est ce que laisse entendre l'ouvrage *Neizvestnyj Kirov*, de Alla Kirilina, ancienne conservatrice du musée Kirov à Saint-Petersbourg, publié à Moscou aux éditions Olma Press, en 2001. Bien que cette dernière ne semble pas avoir directement consulté le récit de Nikolaev, elle s'appuie sur une source qui

l'authentifie officiellement, à savoir la revue de la Cour suprême de l'URSS de 1991 (*Vestnik vekhovnogo suda SSSR*, 5/1991).

À la lecture de ce récit autobiographique de 59 pages, qui couvre toute la vie de Nikolaev (il s'achève le 26 juin 1934), ainsi que de son journal (1933-1934), dont une copie nous fut laissée par le même donateur, il apparaît que l'assassinat de Kirov, qui déclencha les grandes purges staliniennes et que l'on crut souvent commandité par Staline, aurait bien été un acte individuel. Cette dernière hypothèse est aussi celle de l'historien Jean-Jacques Marie qui nous indique qu'elle fut émise par Trotsky dans *Leur morale et la nôtre*. Auquel cas l'histoire en rappellerait une autre :

celle de l'incendie du Reichstag par van der Lubbe, en mars 1933, que les nazis attribuèrent aux communistes.

Le 19 novembre 1934, Leonid Vassilievitch Nikolaev écrivait : « De même que la main calleuse du camarade frappe avec force et adresse l'enclume, de même je reste déterminé à accomplir le plan que je me suis tracé. C'est un fait historique. [...] Il me reste à compter les jours, la dernière heure est proche. » Le 1^{er} décembre, Kirov était assassiné. Le 29 décembre 1934, Nikolaev était à son tour exécuté.

Le récit autobiographique de Nikolaev ainsi que son journal se trouvent à la cote F delta rés 840.

Alexandre Goriounov

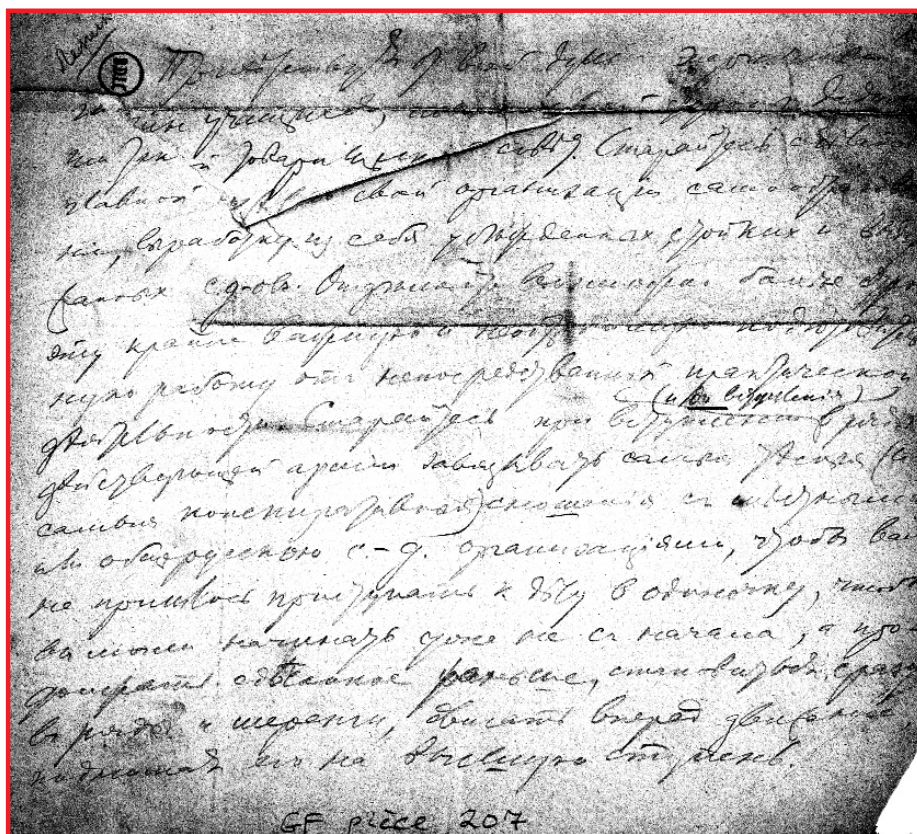
Quelques curiosités trouvées dans les archives russes

– Un texte manuscrit de Vladimir Illitch Lénine (Oulianov) : il s'agit de l'original d'un tract rédigé par Lénine et publié dans le journal du Parti ouvrier social-démocrate russe (POS DR), *Iskra* (l'Étincelle), numéro 29, du 1^{er} décembre 1902. L'original de ce tract adressé aux collégiens et lycéens comprend des ajouts rédigés à la main par Lénine. On le retrouve dans les *Œuvres complètes* (par exemple dans le volume 7 de la cinquième édition, p. 66), avec quelques très légères modifications.

(GF pièce rés 207)

– Un texte manuscrit du général Denikine, sur papier à en-tête de l'armée volontaire (l'armée blanche), comprenant deux points : la nomination du général-lieutenant baron Wrangel comme commandant en chef des forces armées du sud de la Russie ; les vœux de Denikine, avant sa fuite à l'étranger, pour que Dieu accorde la victoire à son armée et qu'il sauve la Russie. Ce texte figure dans les mémoires du général Denikine, publiés à Berlin en 1926. Pour les amateurs d'autographes, on trouvera également sous cette cote une lettre manuscrite de l'épouse du baron Wrangel en partance, en juillet 1921, pour la Turquie.

(F delta rés 839)



Autographe de Lénine.

Ces manuscrits sont issus du fonds Bebutov.

UN NOUVEAU MONDE ?

D'un siècle à l'autre en 300 dessins de la presse étrangère

Présenter la planète à l'aube du nouveau millénaire à travers les regards croisés de dessinateurs de presse vivant aux antipodes les uns des autres, spéculer sur la richesse de cette confrontation, donner un matériau diversifié à la réflexion. Tel était, brièvement esquissé, notre projet. Sa réalisation fait naître plusieurs constatations.

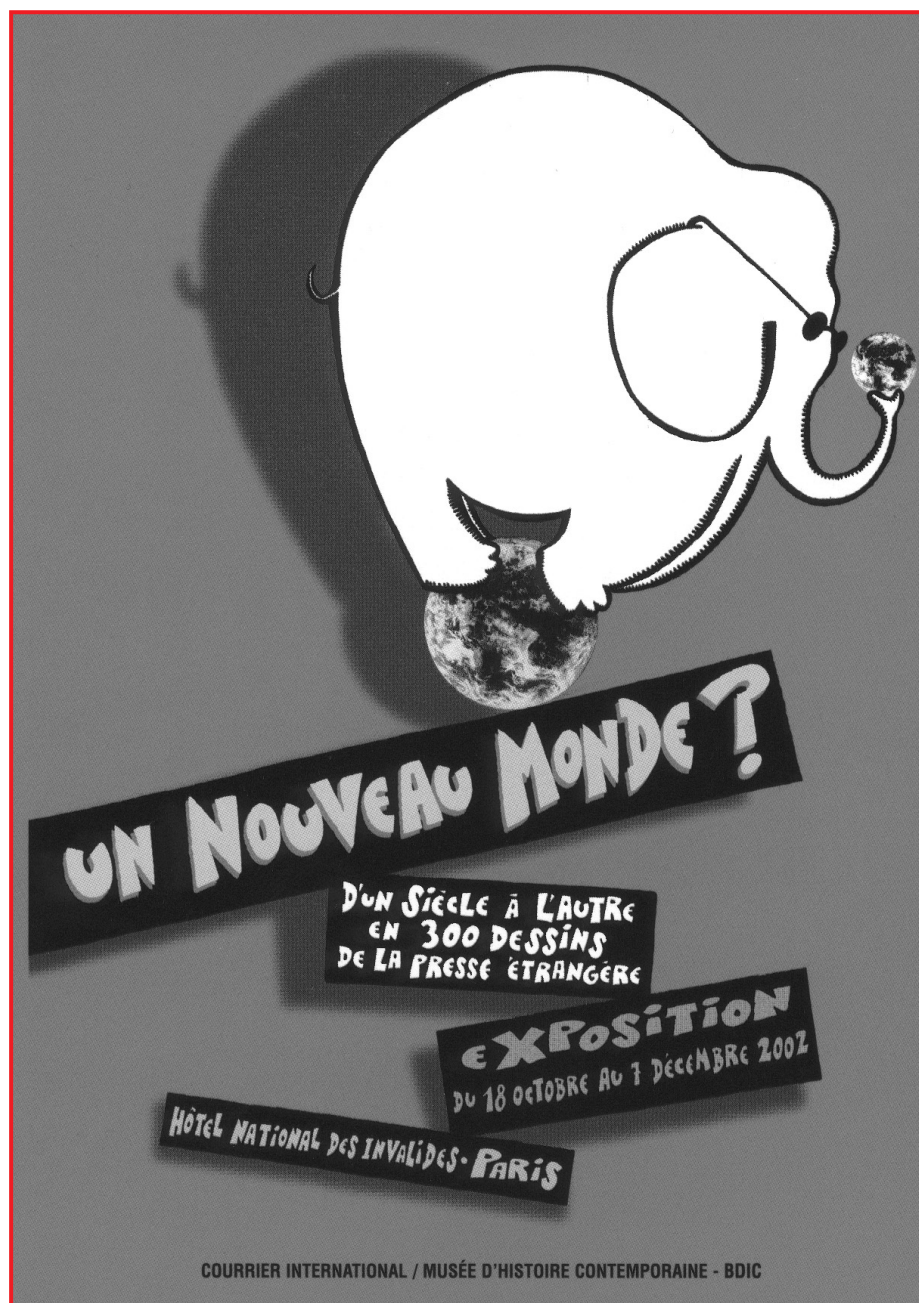
Le dessin reste un médium formidable pour saisir l'actualité, identifier et dénoncer les excès. Un bon dessin entraîne l'adhésion du lecteur en quelques traits incisifs. Cet ouvrage est d'ailleurs, avant tout, un bref traité d'actualité – ou d'histoire contemporaine, comme on préférera. Y sont en effet abordés – au crayon, à la plume, au pinceau, au stylo bille ou au clavier d'ordinateur – tous les grands événements qui ont marqué le tournant du siècle, qui « font » ou ont fait l'actualité de ces trois dernières années. Les faits dramatiques, au premier rang desquels les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, et leurs conséquences – guerre d'Afghanistan, lutte contre le terrorisme, restriction des libertés publiques. Mais aussi les autres guerres, celle du Moyen-Orient, sans fin visible, ou celle du Kosovo, au printemps 1999.

Et puis, en vrac : cette nouvelle économie pas toujours si prometteuse, la construction européenne et ses aléas, les perspectives ouvertes par le clonage et les biotechnologies, les balbutiements de la justice internationale.

Autant de sujets peu réjouissants ? Peut-être. Les dessinateurs de presse sont, aussi, des journalistes, qui s'intéressent d'abord à ce qui dérange ; ils soulignent, en forçant parfois le trait, l'incohérence, le ridicule, le détail qui tue.



Un visiteur de l'exposition.



Affiche de l'exposition du Musée.

C'est d'ailleurs le deuxième point : il s'agit ici de livrer une vision du monde qui repose sur l'humour. Qui associe, souvent, deux événements pour faire naître le rire, comme l'étincelle qui jaillit du choc de deux cailloux.

Mais en cette fin de siècle le rire, ou plutôt les rires, ne dominent plus ; l'humour et la tendresse prévalent. Ainsi l'ensemble des images traitant de la guerre et du terrorisme sont-elles plus des paraboles symboliques sur la douleur du monde invitant à la compassion que de mordantes satires ; et nombre de dessins fustigent l'omniprésence de l'argent et la vora-

cité des sociétés, prônant en creux une plus grande égalité des peuples ainsi qu'une plus juste répartition des richesses. Le ton est en revanche plus léger, mais aussi plus ironique et mordant, dans les domaines où l'homme est sa propre pâte : ses relations à l'autre, sa capacité à détruire son environnement ou à se projeter dans le futur.

Cette exposition est enfin, à sa façon, une galerie où figurent les plus grands dessinateurs de presse étrangers, trop peu connus chez nous – nous avons, c'est vrai, l'excuse d'en avoir en France beaucoup, et d'excellents. Bon voyage dans cet univers détonnant.

On peut visiter l'exposition, jusqu'au 7 décembre 2002, dans les salles du Musée d'histoire contemporaine, à l'Hôtel national des Invalides.